

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3657>



# Réforme des STI et formation/exclusion des enseignants

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée -  
Réforme STI/STL -



Date de mise en ligne : mercredi 20 octobre 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Écoutez la grande nouvelle répandue par les IPR et le rectorat : la réforme des STI va amener une augmentation de 35% du nombre d'élèves ...

On croit rêver.

Pourquoi cette annonce ? Pour faire passer la réforme à la rentrée 2011 ! Une réforme qui réduit le nombre de séries différentes, avec un enseignement plus généraliste réduisant la partie pratique, et réduisant aussi les horaires de l'enseignement technologique.

Mais comme si ce n'était pas suffisamment catastrophique, les élèves vont se retrouver dans des classes plus chargées, les enseignements généraux vont être déconnectés des enseignements technologiques pour regrouper les élèves.

**Et en plus, les enseignants vont devoir enseigner ce pourquoi ils n'ont pas été formés ...**

Mais une formation va être mise en place ... pour certains ! Les autres devront aller en LP ou en collège ou ailleurs ...

Insupportable, inadmissible.

**Ci-joint le document que les collègues de STI doivent remplir**

Le SNES-FSU vous appelle à décider collectivement dans les lycées

– soit de ne pas remplir l'enquête individuelle,

– soit de cocher "besoin de formation" pour l'ensemble des items, et de ne pas renseigner la partie "capacités à mobiliser..." "point de vue personnel", "expérience complémentaire" et situation particulière".

**Un stage syndical aura lieu à Dijon le 14 décembre 2010.**